



de
Fontvieille
aux

Alpilles

Association de Sauvegarde des Sites et de l'Environnement de Fontvieille

Association loi 1901 agréée par le Ministère de l'Environnement

Site Internet assef.fontvieille.free.fr

Adresse assef.fontvieille@free.fr

Bulletin
janvier 2003

2002, Une myriade d'informations, de projets....

J'ai apposé sans hésiter sur ma boîte aux lettres l'autocollant distribué par l'ASSEF et je constate qu'un grand nombre de fontvieillois ont eu le même réflexe. Je ne suis pas surprise que cette initiative soit plébiscitée car les habitants des Alpilles sont attachés à la préservation de leur Environnement et savent à quel point l'équilibre est fragile....

Une fontvieilloise

Notre équipe aura à cœur de mettre en valeur d'une manière concertée et progressive l'ensemble du patrimoine fontvieillois. Au travers du prochain Plan Local d'Urbanisme des initiatives seront prises pour permettre au secteur immobilier privé d'obtenir des aides en faveur de la restauration des logements anciens.

Guy Frustié

Pour intervenir sur l'incivisme qui conduit à l'inconfort des habitants de Fontvieille dans leur vie quotidienne des rencontres avec les résidents des quartiers concernés seront initiées pour évoquer les problèmes posés et trouver des solutions adaptées.

Guy Frustié

La construction de parcs de stationnement dans le village est de nature à engendrer des nuisances et augmenter l'insécurité.

Notre attitude vis à vis des infractions passées relatives au Plan Local

ou à venir d'Urbanisme fera l'objet d'une application stricte du règlement et des lois en la matière. Concernant la nouvelle philosophie du Plan Local d'Urbanisme vous pourrez en prendre connaissance d'une manière plus complète à la lecture de notre programme d'action municipale.

Guy Frustié

L'A.S.S.E.F en participant au rassemblement des associations pour le parc régional des Alpilles (PNR) soutient l'idée que les associations devront être associées au fonctionnement.....

La gestion actuelle de la forêt communale doit faire l'objet d'améliorations concertées avec une large majorité de fontvieillois. La commission extra municipale de l'environnement sera l'acteur privilégié de la gestion de la politique environnementale locale.

Guy Frustié

Notre programme d'action municipale prévoit une large participation de la population au devenir de la commune. Cet esprit de concertation sera le pivot de notre politique communale au travers d'une réelle démocratie locale. Naturellement de nombreuses commissions extra municipales seront mise en place et celle de l'environnement sera, bien entendu, maintenue.

Guy Frustié

De nombreux chemins communaux semblent avoir disparu, y compris de la mémoire des hommes. Un travail de fond doit être accompli afin que l'on puisse recenser les chemins appartenant au domaine public.

On a peut être jamais raison tout seul ou trop tôt, mais c'est pourtant avec un brin de fierté que l'A.S.S.E.F prend acte de cette décision.

Nous demandons clairement que le débat s'installe, dans le cadre de la commission extra-municipale sur l'Environnement .

L'A.S.S.E.F pourrait proposer que cette zone soit définitivement classée en zone de protection de la nature où la question de la distribution de l'électricité trouve des réponses du côté des énergies renouvelables.

une politique touristique se dessine avec tous les habitants en respect total avec les lieux et populations d'accueil.

N'est pas pédagogique qui veut, quand la meilleure école c'est l'exemple.

Madame la Ministre,
Le 29 Mars dernier nous adressions un courrier, dont la copie est jointe, aux autorités responsables de la gestion du dépôt de munitions de la Marine nationale de Fontvieille
Ce dépôt préoccupe et à certains égards inquiète la population du village. Ce courrier est resté sans réponse.....
Outre le manque de courtoisie que ce silence révèle, il contribue à alimenter l'inquiétude des riverains.

..... la solution retenue a consisté a réglé à l'amiable des infractions

Il faut placer la préparation et la gestion du parc sous haute protection démocratique en déléguant la part du pouvoir qui leur revient, aux usagers, aux associations, aux organismes professionnels, et aux acteurs locaux.

Autant dire que dans ce jeu de chaises musicales, la future école primaire , véritable nécessité dont les intempéries récentes ont démontré l'urgence, passera , on peut le craindre, en dernier.

L'assemblée générale se tiendra le :

31 janvier 2003

A partir de 18h30 à la Maison des Associations

Nous comptons sur la présence de tous les adhérents

Un apéritif clôturera cette assemblée

DEMANDE D'ADHESION

J'adhère à l'A.S.S.E.F pour l'année 2003

Prix 10 EUROS

Mr Mme Melle.....

Adresse.....

A expédier à : **A.S.S.E.F** Chemin du paty 13990 Fontvieille